



*Pénitence pour le Royaume
et la paix!*

Lettre Pastorale
de Sa Béatitudo Mgr Fouad TWAL
Patriarche latin de Jérusalem

Carême 2012

*Chers Frères et Soeurs dans le Christ,
“ A vous, toutes et tous, grâce et paix!”*

1. Nous lisons dans l'évangile que “Jésus jeûna quarante jours et quarante nuits” (Mt 4, 2). Ce jeûne se situe certainement dans la région désertique à quatre kilomètres au Nord-Ouest de Jéricho, sur une montagne appelée précisément « *Quarantena* » (en arabe *Quruntul*). Au XIIème siècle, la montagne appartenait aux chanoines Latins du Saint Sépulcre et elle était habitée par des religieux appelés *frères de la Quarantaine*.

Une fois de plus, notre Eglise de Jérusalem peut non seulement parler de l'Histoire mais aussi de la géographie et de la topographie du Salut. L'endroit indiqué, non loin du Jourdain, est un lieu de pèlerinage non seulement pour les chrétiens du monde entier mais aussi pour les fidèles locaux qui sont invités à visiter avec piété les hauts lieux de notre Rédemption.

2. Un jeûne dont le Seigneur n'avait pas besoin!

En théorie, Jésus pouvait, miraculeusement, se dispenser de prendre de la nourriture. Mais « il a tenu à être

semblable à ses frères » et sœurs – les autres hommes ; et « il a été éprouvé en tout comme nous, à part le péché » (Hé 4 ; 15). Son jeûne, pas plus que son baptême par Jean, ne constituait donc aucune nécessité personnelle. Pour nous, par contre, la pénitence, le jeûne, la réconciliation, avec la prière et l'aumône, sont indispensables afin d'expier nos péchés. Avec cette différence essentielle : nous voyons dans le Sauveur qui jeûne, un exemple magnifique pour nous. Certes, nous ne pouvons jeûner quarante jours et quarante nuits, « sans rien manger ». Mais l'Eglise a tenu à reproduire chronologiquement, dans le « Carême » (du latin *quadragesima*, quarantième) le laps de temps passé par le Christ au désert, dans le jeûne et la prière. L'intention de l'Eglise est bien claire : « imiter le Christ » (1 Cor 11,2) qui « a voulu nous servir d'exemple », non seulement que nous nous lavions les pieds les uns les autres (cf Jn 13,15) mais aussi en tout autre domaine (Phili 2, 5).

Notre jeûne entend imiter celui du Christ qui, à son tour, suivait l'exemple de Moïse (qui a jeûné quarante jours avant de recevoir les tables des Commandements (Ex 34, 28–29)). Elie, aussi, a jeûné quarante jours avant de rencontrer le Seigneur sur l'Horeb (1 R 19, 8).

Lors de la Transfiguration du Seigneur sur le Mont Thabor, ce sont précisément ces deux personnages, jeûneurs de quarante jours, qui apparaissent aux côtés du Messie en gloire.

3. Le jeûne «préventif» et expiateur

Dans son message pour le Carême de 2009, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI se demande quelle valeur et quel sens pourrait avoir, pour nous chrétiens d'aujourd'hui, le fait de nous priver de nourriture et de boissons qui, en soi, sont utiles pour notre santé et notre survie. Le Saint Père répond, en se fondant sur l'Ecriture Sainte et la Tradition chrétienne que le jeûne est un grand soutien pour nous éviter le péché et tout ce qui peut nous y amener.

Dans le message pour le carême de 2011, le Pape dénonce la cupidité, comme si les hommes voulaient « dévorer le monde » ; parce que nous ne sommes pas les propriétaires des biens que nous détenons, mais plutôt des intendants ... Ces biens doivent être considérés par nous comme des moyens qui incarnent ou concrétisent en quelque sorte la Providence divine à l'endroit du prochain. Grâce à ce partage, nous vivons la communion, comme dans l'Eglise primitive de Jérusalem (“la vita apostolica” des premiers chrétiens dans Ac 2 et 4; 2 Cor 8 et 9). L'apôtre bien-aimé, Jean, écrit avec sévérité : « Si quelqu'un, jouissant des biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? » (1 Jn 3, 17).

Le message de Carême pour 2012 du Saint Père reprend le thème suivant : « Soyons attentifs les uns aux autres pour nous stimuler mutuellement à la charité et aux bonnes œuvres » (Epître aux Hébreux ch. 10, verset 24). En

se souciant concrètement des plus pauvres, le chrétien peut exprimer sa participation à l'unique corps qu'est l'Église. Faire attention aux autres dans la réciprocité c'est aussi reconnaître le bien que le Seigneur accomplit en eux et le remercier avec eux des prodiges de grâce que le Dieu bon et tout-puissant continue de réaliser dans ses enfants.

Pour nous, pauvres pécheurs, mortels sans cesse exposés aux défaillances, le jeûne est aussi un moyen efficace afin de manifester notre repentir et notre désir de réparer le mal que nous avons fait. C'est dans ce sens que le prophète Jonas invitait les habitants de Ninive à la pénitence par le jeûne.

Jésus nous donnera bientôt le cadre du jeûne et de l'aumône : c'est dans le secret et la discrétion, sans ostentation (Mt 6, 3–4) ni apparence misérable ou mortifiée (cf Mt 6, 16), ce qui ne contredit nullement son caractère public et communautaire dans l'Église, nécessaires pour éviter l'excès et l'arbitraire individuels.

Plus tard, Jésus exposera la spécificité du jeûne chrétien, en contraste avec celui des pharisiens et des disciples de Jean : les chrétiens, parents de l'Époux, « jeûneront pendant les jours où Il sera élevé (et enlevé) de parmi eux », sur la Croix (cf Mc 2, 19–20). C'est pourquoi, les premiers chrétiens jeûnaient pendant le triduum sacré. Ensuite, ils le faisaient tous les mercredis et les vendredis (La Didachè, n. 8).

La pénitence est une attitude salutaire qui est un « retour » au Seigneur et au bien ; un retour « au Père » comme

l'enfant prodigue (cf Lc 15). En effet, le verbe araméen et arabe est exactement « *toubou* », « revenez ». Cet appel du Baptiste et du Sauveur est significatif, sur les rives du Jourdain et dans le reste de cette région désertique où la présence de Dieu s'impose dans le vide des créatures et la splendeur de la nature!

4. Jeûne de conversion des personnes et des peuples!

A l'intérieur de l'Église, ce carême se place bien sûr comme préparation du Triduum pascal, des « jours pendant lesquels l'Époux sera enlevé de parmi nous », élevé sur la Croix.

Le carême, une marche de quarante jours – qui entend symboliquement reprendre les quarante ans de désert du peuple hébreu – est un appel :

- a) à méditer sur le mystère de la Croix, afin de nous configurer à la mort de Jésus (cf Rom 6, 5), en vue d'un changement radical dans notre vie ;
- b) à être docile à l'action de l'Esprit Saint qui nous transformera comme il a transformé Saul de Tarse sur le chemin de Damas ;
- c) à adapter, avec détermination, notre vie à la volonté de Dieu, nous libérant de notre égoïsme, dépassant la volonté de puissance et la cupidité, ouvrant notre cœur à l'amour du Christ et du prochain, surtout du pauvre et de l'indigent. Le carême est, comme le rappelle le Saint

Père, un temps providentiel pour nous rendre compte de notre fragilité et accueillir la réconciliation afin de nous orienter vers le Christ.

Cette année, notre carême se place entre deux Synodes épiscopaux d'extrême importance, celui, l'an dernier, pour les Chrétiens du Moyen-Orient, et le prochain, pour la nouvelle évangélisation des nations. Comme pour l'œcuménisme, ce mouvement de rapprochement en vue de l'unité des chrétiens, c'est « la conversion du cœur » qui, par la grâce de Dieu, est la clé pour la solution de problèmes qui semblent insolubles et la fin d'hostilités qui paraissent interminables et irrémédiables. La conversion consiste à comprendre que « l'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Mt 4, 4), et que « la chair ne sert de rien », à elle seule, et qu'il faut « prier et veiller afin de ne pas entrer dans la tentation » (Mt 26, 41). Le jeûne, en l'occurrence, est un excellent antidote contre l'excès dans la nourriture ou la boisson.

N'est-il pas grand temps, pour les peuples de notre région, constamment en conflit, de « revenir » au Seigneur, par l'application des Dix Commandements, surtout le respect de la vie, des propriétés et des droits des personnes? Ne serait-ce pas là la solution, dans une « metanoia », un bouleversement, un changement radical où le bien des nations remplace les intérêts de certains « grands », au détriment de leurs peuples?

5. Un jeûne en temps de crise

Au milieu des difficultés et des adversités, nous devons agir avec sagesse, en nous aidant les uns les autres. Le Pape avait déclaré sans hésiter, lors de la crise financière mondiale, que ceux qui construisent sur l'argent bâtissent sur le sable. Sa Sainteté, à plusieurs reprises, soulignait que la crise primordiale et fondamentale est une crise de valeurs et d'éthique, qui suit une crise de foi.

6. Notre jeûne : un moyen non une fin

Nous ne jeûnons pas pour jeûner. Nous jeûnons pour imiter le Christ, pour compatir avec ceux qui ont faim et soif. Comme le proclame la préface du carême : « Par notre jeûne corporel, Seigneur, tu domptes les vices, tu élèves nos âmes, et tu nous donnes la force et le mérite ».

7. Jeûne pour la paix

En Terre Sainte et dans le reste du Moyen-Orient, nous souffrons encore de la violence et de conflits. La paix est l'une des plus grandes grâces que le Seigneur accorde à l'humanité. Lors de la naissance du Sauveur, qui est la Paix incarnée, à Bethléem-Ephratha (cf Mic 5, 1 et 5), les anges ont chanté « paix sur terre aux hommes que Dieu aime ». Le Seigneur nous demande de travailler pour la paix et nous félicite si nous le faisons, dans la mansuétude et la douceur

(cf. les Béatitudes, Mt 5, 3 et 9). Avant sa Passion, Il a déclaré à ses disciples : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix » (Jn 14, 27). Dans son Corps crucifié sur la croix, Jésus a aboli le mur de séparation entre les peuples (cf Eph 2, 14), en établissant la paix. C'est cette paix que nous souhaitons réaliser, par la grâce de Dieu, en y dédiant notre prière, notre pénitence et notre jeûne.

8. Comment jeûner?

L'Eglise nous demande un minimum de jeûne et d'abstinence comme suit:

- a) Dès l'âge de 14 ans, les fidèles sont priés de s'abstenir de la viande tous les vendredis de carême et du temps de la Passion, ainsi que le mercredi des cendres.
- b) De 21 à 60 ans, les fidèles sont exhortés à se contenter d'un seul repas par jour. Les malades et les personnes âgées sont dispensés de ces pratiques.
- c) En plus de l'abstention et du jeûne qui nous privent de certains aliments et boissons, c'est le jeûne « spirituel » qui plaît le plus au Seigneur : que nos sens « jeûnent » en refusant le péché, « en parole, action et omission ».
- d) Il est conseillé d'éviter, pendant le carême, les repas succulents et les boissons alcooliques. Il convient de s'abstenir de fumer ou de limiter ce phénomène. Pour promouvoir une ambiance de recueillement et de piété, il serait fort utile d'éviter ou de réduire les spectacles mondains, surtout au petit écran et par internet.

- e) Pour que la charité et l'aumône accompagnent notre jeûne, nous suggérons que le fruit de nos sacrifices et renoncements soit offert aux pauvres et à un projet vital pour notre diocèse. Je proposerais, en particulier, des dons pour la construction de l'église du Baptême du Seigneur et du couvent adjacent sur le Jourdain.

Conclusion

Dans l'Eglise Mère de la Ville Sainte, celle du Calvaire, du tombeau vide du Ressuscité, de l'Eglise de l'Ascension et de la Pentecôte, nous prions avec ferveur. Nous supplions le Seigneur d'accepter notre pénitence et de nous amener, malgré nos faiblesses, « dans le cortège de sa victoire » sur le mal, le péché et la mort (cf Eph 1, 15–23).

Et « que, de Jérusalem, le Seigneur, le créateur du ciel et de la terre, vous bénisse, tous les jours de votre vie » (cf Ps 128 (127), 5).

Un saint carême et heureuses Pâques!

† Fouad Twal, Patriarche

